

## Séance du 22 mai 2012

---

### Convocation du 15/05/2012

L'an deux mille douze, le 22 mai, vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur TROUVÉ Maire.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs BELLOC Hélène, CRESTIAN Christine, DUBERNARD Guy, DUBREUIL Mireille, LESPORTES Chantal, PINÇON Laurent, TOFFOLI Lionel, TROUVE Jacky, FORNASARI Jean-Claude, CARDINI Rosaire, MARTET Gérard, MOIZO Emmanuel, SOKOLOWSKI Thierry, STERVINOUC Francine

**Etaient excusés** : Madame DUCASSE Isabelle

Monsieur PINÇON Laurent est élu secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité et signé.

### **Ordre du jour de la convocation :**

- 1- Recrutement d'agents municipaux
- 2- Travaux sur voirie rurale
- 3- Acquisition d'une tondeuse autoportée
- 4- Approbation du nouveau périmètre de VGA
- 5- Aménagement du bourg
- 6 Questions diverses.

## **1- Recrutement d'agents municipaux**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la création de postes d'adjoints techniques pour assurer la garderie et le ménage à l'école et dans les bâtiments municipaux. Il y a 2 postes à pourvoir, le 3<sup>ème</sup> étant déjà occupé par madame Blanchard.

Un appel à candidatures a été lancé sur le bulletin municipal du mois d'avril. 8 candidates ont déposé un dossier de demande en temps et heure.

La commission communale du personnel s'est réunie et a défini des critères afin de départager ces candidates. Après notation en fonction des critères choisis, examen des dossiers et entretien avec les candidates, la Commission a rendu ses conclusions en retenant les candidatures de Mme GILLAUX ET de Mlle PIERRE . Mme COSTA terminant en 3<sup>ème</sup> position pourra éventuellement être embauchée, en cas de besoin, pour des remplacements, si cela est nécessaire.

Monsieur le Maire prendra les arrêtés de nomination dans ce sens. Un courrier sera envoyé à toutes les candidates pour leur annoncer le choix du Conseil quant à chacune d'elle.

## **2- Programme de travaux sur la voirie rurale**

Monsieur TROUVÉ présente le Compte rendu de la Commission communale voirie qui a visité les chemins ruraux de la Commune. Les chemins sont en bon état, il y aura peu de travaux importants si ce n'est de l'entretien (saignées, désherbages axiaux)

Le Conseil retient des enduits sur le chemin du Roc, le chemin des Chapoux et le chemin de Magret. Il retient aussi un enrochement sur le ruisseau Balesté et quelques réparations sur l'enduit du parking du gymnase. Le goudronnage des trottoirs de la Route du Tolzac est aussi à envisager.

## **3 - Acquisition d'une tondeuse autoportée**

Monsieur le Maire expose au Conseil le fait que la tondeuse est hors service et que compte tenu de son âge (15 ans environ) il est préférable de ne pas la faire réparer mais d'en acheter une neuve. Il propose quelques devis. Il semblerait que l'acquisition d'un engin professionnel d'occasion pourrait être une solution intéressante. Après discussion le Conseil décide de confier la mission de cet achat à Monsieur TOFFOLI, l'achat pourrait se faire pour un montant de 3000€ (avec une latitude de 10%)

## **4- Nouveau périmètre de Val de Garonne Agglomération**

Monsieur le Maire présente au Conseil l'arrêté préfectoral définissant le nouveau périmètre du territoire de Val de Garonne Agglomération incluant la Commune de Montpouillan. Après délibération, le Conseil approuve ce document.

## **5 – Aménagement du bourg**

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'Etat et le Conseil général ont considérablement réduit leurs subventions aux Communes. Pour notre part, la DETR (Etat) sur l'aménagement prévu en 2012, ne pourra être versée qu'en 2013 (avec cependant un petit espoir de pouvoir la percevoir fin 2012). La subvention du Conseil général ne pourra être (que partiellement) versée en 2013.

Ces mesures obligent la Commune à revoir le déroulement et le financement du projet. Monsieur le Maire propose qu'en 2012, on ne réalise que l'assainissement des salles (déjà prévu dans le marché de construction des vestiaires, en tranche optionnelle) et de financer cette dépense par l'ouverture d'une ligne de crédit. Tous les autres travaux (aire de loisirs) seront réalisés en 2013 et financés comme prévu au départ (subventions et emprunt à long terme)

Après délibération, cette proposition est approuvée à l'unanimité et le Conseil charge Monsieur le Maire de contacter des banques pour trouver l'emprunt et la ligne de trésorerie.

## **8- Questions diverses**

### **a – Commissions de VGA :**

Les représentants de la Commune aux diverses commissions de Val de Garonne Agglomération rendent compte au Conseil des diverses réunions auxquelles ils ont participé

**La séance est levée à 23 heures.**